

Le XXXX

Réf : *****

Service Urbanisme

Affaire suivie par : *****

N° de téléphone : *****

Envoi en RAR

A

Objet : Courrier de procédure contradictoire au titre de l'article L. 481-1 du code de l'urbanisme

Madame, Monsieur,

Vous avez entrepris ou exécutés des travaux d'urbanisme sur la parcelle cadastrée XXXXX [*option 1* : en méconnaissance des obligations imposées par le code de l'urbanisme], ET/OU [*option 2* : en méconnaissance du document d'urbanisme de la commune], ET/OU [*option 3* : en méconnaissance de l'autorisation d'urbanisme dont vous bénéficiez].

En effet, [*option 1* : le code de l'urbanisme soumet ce type de [construction/installation/aménagement/travaux] à [déclaration préalable/permis de construire/permis d'aménager]]. [*option 2* : De plus, cette parcelle XXX est classée en zone XXXX du plan local d'urbanisme/du plan de prévention des risques naturels dans laquelle ce type de construction est interdite].

Un procès-verbal a par conséquent été dressé et transmis au procureur de la République en application de l'article L.480-1 du code de l'urbanisme.

Cette infraction constituant un délit, vous vous exposez à des poursuites pénales.

Indépendamment de celles-ci, et en application de l'article L. 481-1 du code de l'urbanisme, ces faits sont également susceptibles de faire l'objet d'une mise en demeure [*option 1* : de procéder à la régularisation de la construction, de l'aménagement, de l'installation ou des travaux en cause, par le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme] OU [*option 2* : de procéder aux opérations de mise en conformité de la construction, de l'aménagement, de l'installation ou des travaux avec la réglementation en vigueur et/ou avec l'autorisation d'urbanisme déjà octroyée].

[*Si option 2, précisez* : Cette mise en conformité nécessite de procéder à [description des travaux, par exemple la démolition de XXXX].

J'envisage de prononcer à votre encontre une telle mise en demeure, assortie d'une astreinte administrative d'un montant de XX€ par jour de retard, une fois passé le délai de XX jour. A cet effet, vous trouverez joint à ce courrier le projet d'arrêté.

Je vous informe que vous disposez, en application de l'article précité, de la possibilité de présenter des observations, écrites ou orales, dans un délai de **dix jours** à compter de la réception de la présente, le cas échéant assisté par un conseil ou représenté par mandataire de votre choix.

Comptant sur votre diligence, recevez, Madame/Monsieur, mes sincères salutations distinguées.

Le Maire